

*Aux Journaux*

Le Président.—Quant aux journaux, nous sommes grandement endettés à leur égard. Ils ont beaucoup contribué au succès de cette réunion par l'espace généreux offert pour la publication de nos travaux et le dévouement dont leurs représentants ont fait preuve en assistant à nos délibérations, qui très souvent, se sont prolongées très tard la nuit. Ils nous ont aidés à faire connaître notre œuvre au loin, et à ce titre, nous leur devons beaucoup de reconnaissance.

Maintenant, je n'ai qu'un mot à vous dire et je laisse le siège au digne Président de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec.

M. G. A. Vandry.—Ce fauteuil ne m'est pas inconnu et je vous assure que j'apprécie beaucoup l'honneur d'être le Président de la Fédération, car jamais, messieurs, je n'eus l'espérance d'occuper le poste élevé que vous avez daigné me confier. C'est une surprise pour moi, je ne m'y attendais pas. J'accepte avec joie ; je comprends, en effet, que l'honneur n'est pas fait à moi personnellement, mais à la Chambre de Commerce de Québec. Malheureusement, je n'ai ni les aptitudes, ni les qualités pour succéder à un homme tel que celui qui vient de laisser ce fauteuil. Comme je vous l'ai dit : j'estime Monsieur Préfontaine au-delà de toute expression. Il est admirable d'initiative, de délicatesse et il a une manière à lui de conduire les délibérations ; mais je compte qu'en sa qualité de Président d'Honneur, il voudra bien m'accorder à l'avenir l'aide de son expérience. Je vous déclare d'avance et je vous prie de vous en souvenir, que durant mon terme d'office, je serai toujours à votre disposition, le jour, le soir et la nuit ; si je puis vous être utile, veuillez compter sur moi. Cependant je réclame votre indulgence pour les fautes et les